

Attention, enfants !

Nos trop brèves retrouvailles familiales de cet été (à quatre générations) m'ont été précieuses. Elles m'ont d'abord amené à m'émerveiller devant ces petits êtres que je redécouvre à des moments différents de leur évolution.

En pleine crise économique, elles m'ont aussi fait mesurer notre immense responsabilité humaine de parents (aux divers stades de la vie) et de citoyens vis-à-vis de ces enfants qui représentent l'élément le plus précieux et le plus fragile de notre capital national.

D'où le titre et le ton de cette Lettre de rentrée.

Nombre de panneaux sont plantés à l'entrée de nos villages : « *Attention, enfants !* ».

De fait, trop de jeunes vies sont fauchées lors d'accidents mais, en dehors de la route, bien d'autres périls guettent nos descendants. L'excellent effort actuel de prévention doit donc, selon moi, être étendu à d'autres domaines, aux échelons publics et privés.

Tant de dangers immatériels guettent en effet les cerveaux et les cœurs de nos jeunes qu'il ne suffit pas de sauvegarder leur vie physique: il faut aussi prendre des mesures pour guider et fortifier leur intelligence, leur sensibilité et leur équilibre, composants essentiels de leur personnalité.

Il en va de leur confiance en l'avenir et de leur aptitude au bonheur.

Dans cette perspective, je choisis d'exprimer ici mon point de vue sur des problèmes de société très actuels liés à des projets de Loi qui me paraissent menacer le présent et l'avenir nos enfants.

Je partirai d'un postulat éducatif de base : pour se construire, en plus de la nourriture et des soins corporels, les enfants ont besoin d'amour, d'exemples et de sécurité.

L'amour des parents est pour eux aussi vital que les aliments. Ils ont besoin qu'on leur montre de la tendresse et ils ont besoin de voir leurs parents s'aimer.

Visiteur de prison, j'ai constaté a contrario que la plupart des détenus avaient été des *non aimés*, avec une minorité de *mal aimés*, chéris mais abusivement gâtés.

J'en conclus que le vrai amour parental est à plusieurs dimensions dont la tendresse et l'*exigence*.

Je n'insiste pas sur la notion d'exemple, tant il est évident que l'éducation, notamment celle des jeunes enfants, relève en grande partie de l'imitation. Celle des adolescents implique qu'on leur présente aussi des modèles à qui ils aient envie de ressembler.

La sécurité qu'ils réclament au physique et au moral suppose qu'on leur fournisse à la fois des appuis et des butoirs lesquels évolueront au fil des ans avec l'apprentissage progressif de la liberté.

Cela dit, combler ces besoins élémentaires des enfants ne me semble pas suffisant.

En ces temps d'incertitude tous azimuts, essayons aussi de leur constituer un capital-bonheur: l'ambiance familiale et de bons souvenirs forment un précieux tremplin pour aborder l'existence.

Par-dessus tout, cherchons à les *tirer vers le haut*, à leur proposer un idéal à travers lequel ils découvriront progressivement le sens de leur vie: *une étoile à quoi accrocher leur charrue*.

Je sais cependant que cette vision des choses est loin d'être partagée par tous et que *l'air du temps, très pollué*, rend malaisée l'atteinte de nos buts éducatifs.

Certains projets de Loi inquiètent notamment ceux qui partagent notre conception de l'Homme. Marqués idéologiquement, ils nous paraissent aller à l'encontre du bien des enfants et de la société.

Face à un véritable renversement annoncé des Valeurs, comment pouvons-nous réagir utilement?

Je tente ici de répondre, au moins indirectement, à cette grande question.

Jean Delaunay

Face à la subversion des esprits et des mœurs, comment réagir ?

Principes

Alors que d'autres courants de pensée se réclament des Droits de l'homme pour tenter de faire légaliser des situations que nous savons déviantes, affichons hardiment et sans complexe notre position fondée sur le **bon sens** et sur le **respect de la nature profonde de l'homme**.

Efforçons d'écouter les autres et de regarder les côtés positifs de la démocratie, refusons les excès mais **défendons opiniâtrement ce que nous considérons comme sacré**.

Sachant que toutes nos actions et attitudes sont imparfaites, contribuons modestement à rendre la société plus humaine, en particulier en **dissuadant les hommes d'aujourd'hui d'être les artisans du malheur futur des enfants**.

A propos de la famille

A la formule redevenue à la mode: « *Il n'y a pas de modèle familial, chacun invente le sien.* » (F.Mitterand), nous soutenons le point de vue inverse.

Certes, l'humanité a connu bien des stades d'évolution mais, aujourd'hui, la famille fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme reste la référence. Elle est à la fois le meilleur cadre qui soit pour l'éducation des enfants et l'épanouissement des personnes car elle repose à la fois sur **la complémentarité naturelle des sexes** et sur **l'engagement** définitif des époux. C'est en ce sens que **la fonction sociale du mariage** est reconnue par la Loi française.

Cette conception préside à la célébration des mariages civils.

La sociologue Evelyne Sullerot définissait ainsi ce type de famille comme le lieu stable de la procréation et de l'éducation des enfants, bases vitales de la communauté, comme pilier de la société et comme : « *principal amortisseur des difficultés sociale* ».

Allant plus loin, la plupart des religions donnent au mariage un caractère sacré.

Tel est le point de départ de notre réflexion. Cela dit, les hommes sont ce qu'ils sont et bien des situations de fait s'écartent de ce que nous considérons comme un idéal.

Par rapport à celui-ci, **le divorce** représente la reconnaissance d'un échec de la vie conjugale. Malgré son caractère souvent douloureux pour l'une des parties, il est souvent perçu comme un moindre mal dès lors que les époux considèrent qu'ils ne peuvent plus vivre ensemble. Réalité trop souvent occultée, c'est pourtant une source fréquente de **troubles graves pour les enfants** qui subissent des situations matérielles et psychologiques *anormales* (du fait par exemple de la *garde partagée*).

La proportion des divorces va grandissant à cause de l'individualisme et de la perte générale des repères liés aux conditions de la vie moderne, les médias banalisant des situations que l'on ne peut que déplorer du point de vue de l'intérêt des enfants et de la cohésion de la société.

C'est pourquoi nous encourageons les associations de préparation au mariage ou de *consolidation* de celui-ci. Elles s'efforcent de suggérer aux époux des méthodes *anti divorce* par recherche permanente du dialogue, du respect et du pardon mutuels.

A propos de la cohabitation

Le vent de liberté qui souffle actuellement incite beaucoup de jeunes hommes et femmes qui s'aiment à vivre ensemble *pour le meilleur et sans le pire*, n'acceptant ni le lien du mariage ni le regard de la société sur eux. Ils répondent que la force de leur amour vaut d'ailleurs tous les engagements signés devant le maire ou le curé et qu'il durera... le temps de leur vie.

Pour certains, c'est vrai et c'est beau. Pour d'autres, les ruptures sont au contraire déchirantes, comme les divorces, surtout s'il y a des enfants. Elles sont à la source de bien des dépressions.

On constate par ailleurs que le changement fréquent de partenaire n'est pas source de bonheur.

Nous qui croyons au mariage, nous nous réjouissons de constater que beaucoup de couples cohabitants acceptent finalement de se marier après une période d'essai plus ou moins longue.

Ces constatations nous amènent à préciser notre point de vue sur l'amour : le *coup de foudre* initial ne suffit pas. Il faut vouloir aimer dans la durée et l'engagement bien vécu y aide.

A propos de l'avortement

Bien que cette pratique funeste soit entrée dans les mœurs, je crois utile d'y revenir ici. Votée de justesse en 1975 pour faire face à d'indéniables situations de détresse, la Loi Veil est aujourd'hui littéralement dévoyée à travers de nombreux abus, en particulier une majorité d'avortements de convenance. A cet égard, le fait que la société française accepte qu'on compte 220.000 avortements par an nous semble gravissime.

Il s'agit en effet d'une façon de mépriser la **dignité de l'homme**. La même famille de pensée qui a aboli la peine de mort pour les criminels l'applique sans états d'âmes à des innocents et considère l'embryon comme une tumeur à éradiquer ... aux frais de la Sécurité sociale. Du coup, personne ne réagit plus au détournement de la Loi.

Je pense personnellement qu'avoir mis le doigt dans cet engrenage a contribué à perturber nos esprits et nos mœurs, ce qui nous amène tout droit aux inquiétants projets de loi en préparation.

A propos de l'homosexualité

Les relations sexuelles entre un homme et une femme sont une composante importante de la nature humaine. L'homosexualité est en revanche un comportement qu'on appelait autrefois *contre nature*. Cela dit, qu'il soit pratiqué depuis la nuit des temps et que certains êtres soient affectivement attirés par un individu du même sexe sont des réalités dont nous prenons acte sans prétendre juger les personnes. Elles sont libres de faire ce qu'elles veulent de leur corps et la persécution violente dont elles sont l'objet dans certains pays nous paraît inique.

Inversement, **l'attitude triomphante et revendicatrice des puissantes associations qui défendent cette cause nous indigne**. Elles ont déjà obtenu le PACS et les avantages matériels correspondants.

Au nom de leur « fierté », elles réclament que les unions homosexuelles soient reconnues par la société au même titre que le mariage et soient désignées du même mot.

Le prétexte de *discrimination* à l'encontre de ces couples me semble irrecevable dès lors qu'il s'agit, par rapport au mariage, de situations très différentes au double plan de l'utilité pour la société et du respect de la nature humaine.

La prétention des couples homosexuels à adopter des enfants (et dans le cas de femmes à se faire inséminer ou des hommes d'utiliser des mères porteuses)

nous révolte aussi alors qu'il est patent **qu'un enfant a droit à un père et une mère**.

Nous affirmons que le **bien de l'enfant** prime sur le soi-disant droit de ces couples à avoir un enfant.

Nous croyons que les hommes et les femmes qui ont compris le sens profond de leur union appellent à la vie et élèvent un enfant **pour lui**. C'est en accomplissant au mieux cette mission qu'ils trouvent du bonheur.

A propos de l'euthanasie

Etymologiquement, **euthanasie** signifie mort douce, que cette mort soit naturelle ou infligée. De façon plus limitative, le débat actuel concerne surtout *la mort provoquée d'une personne atteinte d'une maladie incurable qui lui inflige des souffrances intolérables*. Cet acte, qui relève à la fois des domaines philosophique et éthique et de la Loi, soulève un important débat d'idées.

Deux conceptions de la dignité humaine s'opposent.

Les uns, dont nous sommes avec, notamment l'Alliance VITA *, sont attachés au respect de la vie de tout patient jusqu'au terme naturel de sa vie.

Dans cet esprit, nous encourageons la Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs (SFAP) dans son affirmation constante : *soins palliatifs et euthanasie sont « incompatibles »*.

Selon ses statuts, « *les soins palliatifs sont délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave. L'objectif est de soulager les douleurs physiques mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle. Ils s'adressent au malade en tant que personne et à ses proches, à domicile ou en institution. (...) Les soins palliatifs considèrent le malade comme un être vivant, et la mort comme un processus naturel.*

Ceux qui les dispensent cherchent à éviter l'acharnement thérapeutique. Ils se refusent à provoquer la mort et s'efforcent de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'au décès et proposent un soutien aux proches en deuil. »

A l'inverse, l'ADMD (*association pour le droit de mourir dans la dignité*) revendique le droit de mettre fin aux jours d'un patient dans certains cas et demande que ce droit soit intégré aux soins palliatifs.

Pour nous, en plus des arguments philosophiques élevés sur la vie et la mort, le moindre pas vers la légalisation de l'euthanasie constituerait une **grave menace pour la société**. Cette crainte est d'autant plus fondée que le mot *euthanasie* est camouflé. L'expérience de la Loi Veil prouve que les limitations apportées à l'acte légalisé sont vite outrepassées. On peut donc craindre des **dérives inacceptables**, par exemple dans un contexte de conflit familial ou social et de « *service rendu* » à des personnes handicapées ou à des jeunes en état de dépression psychique.

Refusons l'eugénisme tel que romancé par Huxley dès 1932 mais pratiqué en grand par Hitler.

Militons pour éviter aux hommes d'aujourd'hui d'être les artisans du malheur de leurs enfants.

Pornographie et éducation à la sexualité

Les prises de position précédentes concernent indirectement les enfants à travers surtout leur avenir tel qu'il risque d'être engagé par des Lois. **Mais pèse aussi sur eux, y compris sur les plus jeunes, des menaces très actuelles contre leur sensibilité et leur intelligence.**

Il s'agit d'abord de la vision déformante de la sexualité humaine qui leur est apportée à domicile par la pornographie audiovisuelle, via Internet notamment.

A un moindre degré, il s'agit aussi de l'initiation (orientée) à la sexualité dispensée dans les écoles publiques sous l'influence des puissantes associations déjà évoquées.

Pour nous, la sexualité est une réalité humaine épanouissante dans le cadre d'une conception élevée de la vie et à présenter comme telle aux jeunes. Malheureusement, ce que beaucoup d'entre eux découvrent, ce sont, d'une part, à l'écran, les dévoilements de la sexualité et, d'autre part, trop souvent à l'école, ses aspects réducteurs, tels que les précautions à prendre pour éviter les MST et les grossesses...

Dans l'actuelle ambiance libertaire, compte tenu des moyens de transmission que les enfants modernes maîtrisent dès le jeune âge, ce sujet, très important pour leur avenir, nous paraît mériter davantage d'attention de la part des parents (éducation progressive à la sexualité, contrôle accru des téléphones, ordinateurs, TV etc) et des pouvoirs publics, (mesures concernant la déontologie de la TV et des sites internet).

Conclusion

Alors que c'est la crise économique qui retient l'attention de la plupart des commentateurs, je crois que **les problèmes de société** que je viens d'évoquer méritent aussi et surtout d'être examinés de façon réaliste mais respectueuse **du bon sens et du respect de la nature humaine.**

Cherchons donc à savoir ce qui se passe, souvent à notre insu : les esprits et les cœurs de nos enfants courent le risque d'être littéralement et profondément subvertis pour la vie, notamment en ce qui concerne la santé (via la drogue), la sexualité, l'amour et la famille.

Sentons-nous individuellement concernés et responsables. **Mobilisons-nous pour une réaction nationale de survie.**

Cherchons à nous unir, par exemple comme l'ont fait avec succès les manifestants pour l'école libre de 1984.

Sachons surtout transmettre à nos enfants notre conception élevée de l'homme et de sa dignité.

Jean Delaunay

Remarque importante. Il n'y a pas qu'en France que l'opinion soit manipulée par des groupes de pression subversifs. Ainsi, le comité consultatif des droits de l'homme (HRC) auprès de l'ONU a refusé le projet mettant en exergue les Valeurs traditionnelles partagées par tous les peuples dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Elle soulignait le lien entre les Valeurs traditionnelles et les droits de l'homme et montrait que la force normative des droits de l'homme trouve son origine dans la force morale de ces Valeurs. Cette approche a été contestée à la fois par les représentants des USA, du lobby homosexuel et de la Chine pour placer les droits de l'homme sur une échelle de valeurs supérieure aux valeurs traditionnelles, et en opposition à celles-ci. Le texte final affirme qu'il existe de nombreuses valeurs traditionnelles en constante évolution. Certaines sont en accord avec les droits de l'homme, certaines ne le sont pas. (Source Friday Fax USA).

• Consulter aussi sur ces sujets les dossiers de l'Alliance VITA - BP 10267 - 75424 Paris Cedex 9
www.alliancevita.org – 01 45 23 08 29

*